Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20261106-2026-82-AU
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

COMMUNE DE VAUREAL

DECISION N° 2026/82

NOMENCLATURE ACTES : *1.4 Autres types de contrat*

Le Maire de la Commune de Vauréal,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 relatif aux délégations du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n° 2/03/2026 du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 relative aux compétences déléguées par le Conseil municipal à Monsieur le Maire,

VU l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales autorisant le Maire à déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un adjoint, dans un souci de bonne administration locale,

VU l'arrêté n° 235/2026/AG donnant délégation à Monsieur David BEDIN pour signer les décisions et contrats ayant trait au secteur du patrimoine bâti communal,

CONSIDERANT que suite au changement climatique, des travaux dans le groupe scolaire de l'Allée Couverte sont nécessaires pour améliorer le confort thermique de ce bâtiment notamment en réduisant les hauteurs des faux plafonds de la bibliothèque et des circulations de ce groupe scolaire,

CONSIDERANT que la société « SOMACO » a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour la réalisation de ces travaux,

DECIDE,

ARTICLE 1 - De signer un contrat avec la société SOMACO située au 5 rue du Port – 95260 MOURS, représentée par Monsieur Laurent FUMMI en sa qualité de Président.

ARTICLE 2 – L'objet du contrat consiste en la création de faux plafonds dans la bibliothèque et les circulations du groupe scolaire de l'Allée Couverte avec une isolation biosourcée.

ARTICLE 3 – Le montant de la prestation est de 27.990,00 € HT pour la bibliothèque et de 31.970,00 € HT pour les circulations soit un total de 59.960,00 € HT (cinquante-neuf mille neuf cent soixante euros).

ARTICLE 4 – La dépense de 59.960€ HT soit 71.952 € TTC est prévue au budget prévisionnel 2026 de la direction de l'aménagement et du cadre de vie, chapitre 21.

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

ARTICLE 5 : La présente décision pourra être contestée dans un délai de deux mois, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir :

- par un recours gracieux, à adresser à Monsieur le Maire de Vauréal ;
- par un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise ;
- par la saisine du Préfet du Val d'Oise, en application de l'article L.2131-8 du code général des collectivités territoriales.

Fait à Vauréal, le 6 novembre 2026

Pour Monsieur le Maire de Vauréal,
Par délégation,

L'Adjoint au Maire
Chargé de la gestion du patrimoine communal bâti,

David BEDIN

MAIRIE DE VAURÉAL 54 (VAL D'OISE)

Date exécutoire :
.....

Date de notification :
.....

Date de publication en ligne :
.....

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20261106-2026-82-AU
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

Somaco

5, rue du Port
95260 MOURS
Téléphone : 01 34 70 20 00
Télécopie : 01 34 70 06 82

Siret 304 047 285 00081
TVA Intracommunautaire N° FR39304047285000081

Ville Vauréal

1 Place du Cœur Battant

95490 Vauréal

Mours, le 02 11 2026

N/Réf : CE S1302 -1

DEVIS

Isolation, Faux-Plafond et Finitions - Bibliothèque Allee Couverte, 95490 Vauréal

Code	DESIGNATION	U	Qte	PU HT en €	Produits
A	Mise en place de tout type de protections suivant les besoins pour la réalisation des travaux en toute sécurité.	u	1,00	1 200,00	1 200,00 €
B	Mise a disposition de 4 compagnons pour toutes les démolitions avec toutes les préparations, coltinage des gravois, déchets, chargement dans des bennes mise a disposition ou camion sur place, enlèvement a la décharge et droits de décharge.	u	1,00	2 890,00	2 890,00 €
C	Création, réalisation d'un faux-plafond avec dalles 60 x 60 avec l'isolant biosourcée, supportage venant de la toiture, structure primaire, isolant de 20 cm, les paves LED, autres, selon la demande du technicien de la Ville de Vauréal y compris un RDV toutes les semaines pendant la durée des travaux ou autres.	m2	168,00	140,00	23 520,00 €
D	Dépose des protections, nettoyage en fin de travaux et évacuation de tout type de matériel.	ens	1,00	380,00	380,00 €

Divers : **- Base vie a la charge du MO.**

TOTAl H.T.		**27 990,00 €**
T.V.A.	**20,00%**	**5 598,00 €**
Total T.T.C		**33 588,00 €**

FUMMI Laurent, Président

SAS SOMACO
6 rue du Port - 95260 MOURS
Tél. : 01.34.70.20.00
Siret 304 047 285 00081 - APE 4399C

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint en charge de l'Aménagement,
de la Transition écologique
et du Patrimoine bâti

MAIRIE DE VAURÉAL 54 (VAL D'OISE)

David BEDIN

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20261106-2026-82-AU
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

Somaco

5, rue du Port
95260 MOURS
Téléphone : 01 34 70 20 00
Télécopie : 01 34 70 06 82

Siret 304 047 285 00081
TVA Intracommunautaire N° FR39304047285000081

Ville Vauréal

1 Place du Cœur Battant

95490 Vauréal

Mours, le 02 11 2026

N/Réf : CE S1303

DEVIS

Isolation, Faux-Plafond BA13 et Finitions - Allee Couverte, 95490 Vauréal

Code	DESIGNATION	U	Qte	PU HT en €	Produits
A	Mise en place de tout type de protections suivant les besoins pour la réalisation des travaux en toute sécurité.	u	1,00	3 890,00	3 890,00 €
B	Mise a disposition de 4 compagnons pour toutes les préparations, coltinage des gravois, déchets, chargement dans des bennes mise a disposition ou camion sur place, enlèvement a la décharge et droits de décharge.	u	1,00	1 890,00	1 890,00 €
C	Création, réalisation de divers faux-plafonds avec du BA13 sur une structure métallique y compris l'isolant biosourcée, supportage sur les faux-plafond existant, isolant de 20 cm et une finition peinture, autres, selon la demande du technicien de la Ville de Vauréal y compris un RDV toutes les semaines pendant la durée des travaux ou autres.	ens	1,00	24 990,00	24 990,00 €
D	Dépose des protections, nettoyage en fin de travaux et évacuation de tout type de matériel.	ens	1,00	1 200,00	1 200,00 €

Divers : **- Base vie a la charge du MO.**

TOTAL H.T.		**31 970,00 €**
T.V.A.	**20,00%**	**6 394,00 €**
Total T.T.C		**38 364,00 €**

FUMMI Laurent, Président

Somaco
SAS SOMACO
5 rue du Port - 95260 MOURS
Tél : 01.34.70.20.00
Siret 304 047 285 00081 - APE 4399C

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint en charge de l'Aménagement,
de la Transition écologique
et du Patrimoine bâti

MAIRIE DE VAUREAL 54 (VAL D'OISE)

David BEDIN